



Maternité et travail au CHUV en toute sécurité

Avec deux tiers de personnel féminin, le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) connaît chaque année de nombreuses maternités. Pour son directeur des ressources humaines, M. Emmanuel Masson, il est naturel, en tant qu'institution publique et sanitaire, de favoriser la maternité. Lors de chaque grossesse, tout est mis en œuvre pour préserver la santé des collaboratrices. Malgré cela, une augmentation des arrêts de travail avant le terme a pu être constatée. Cette observation est partagée par de nombreux employeurs. Pour y répondre le CHUV a choisi de renforcer la communication au sujet des nombreux aménagements qui peuvent être offerts aux femmes enceintes.

Identification des risques et aménagement des postes

En application de l'Ordonnance fédérale sur la protection de la maternité, les spécialistes du service de Médecine du personnel et de son Unité Santé-Sécurité au Travail du CHUV **identifient les risques propres à chaque activité** ainsi que les aménagements permettant de préserver la santé des femmes enceintes ou qui allaitent. Chaque fois que cela est nécessaire, des activités adaptées sont proposées au sein du service où travaille la personne ou, à défaut, au sein d'un autre service.

(suite en page 2)

Formation HES-SO: maintenant également sous forme de séminaires d'une journée!

Le Groupe Mutuel et la HES-SO vous proposent une formation certifiante basée sur la pratique et intitulée «**Gestion active des absences et de la santé**». Grande nouveauté, il est désormais possible de suivre cette formation sous forme de séminaires d'une journée. Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 avril 2009.

► Plus d'infos: www.corporatecare.ch/fr/formation

Soyons confiants et mordons dans la vie (et dans la pomme!) à pleines dents

En optant pour une solution d'assurance Groupe Mutuel, vous avez choisi la sécurité, un partenaire fiable et nous vous en félicitons. L'excellente santé financière des assureurs membres du Groupe Mutuel permet de vous répondre «présent» aujourd'hui comme demain.



La santé, c'est aussi «un esprit sain dans un corps sain». Cette citation, attribuée au poète grec Homère signifie quelque chose au Groupe Mutuel. Nous nous préoccupons depuis des années du bien-être de nos collaborateurs, par le biais d'un programme qui comprend naturellement la gestion des absences mais aussi diverses mesures de promotion de la santé en entreprise. D'un programme stop tabac à la distribution de pommes, il n'y a qu'un pas. Le proverbe anglais le dit bien: Une pomme par jour éloigne le médecin; même si Winston Churchill avait facétieusement ajouté: «pourvu que l'on vise bien!».

Ce numéro vous renseignera également sur les mesures prises au poste de travail par un de nos clients lors de grossesses.

Merci enfin de dialoguer quelques instants avec nous en nous faisant part de votre avis et de vos idées. Corporate News vit par vous et pour vous. Votre opinion nous intéresse. Avec un peu de chance, gagnez ainsi un week-end wellness!

Marc-André Muller
Responsable Assurances Entreprise

Maternité et travail au CHUV en toute sécurité (suite)

Les collaboratrices reçoivent une première information lors de leur engagement. Lorsqu'une grossesse est annoncée, la Médecine du personnel peut, si la collaboratrice le souhaite, contacter son gynécologue. La Dresse Lazor-Blanchet, médecin-responsable de ce service, souligne les avantages d'une telle démarche:

«cela permet d'informer au mieux le médecin des aménagements que nous sommes en mesure de proposer.

Il a ainsi toutes les cartes en main au moment de prescrire un éventuel arrêt de travail».

Cet important effort de communication est renforcé depuis ce printemps par la publication d'une brochure intitulée «Maternité et travail au CHUV en toute sécurité».

Vous pouvez découvrir ce document et d'autres informations pratiques à l'adresse www.corporatecare.ch/fr/maternite

Concilier harmonieusement travail et maternité: mode d'emploi

Si les moyens mis en place par le CHUV sont ceux d'une grande structure, chaque entreprise a la possibilité de rechercher en amont des solutions qui puissent être proposées lors de maternités. Cette démarche se fait en deux temps:

1. Mandater un spécialiste MSST pour la réalisation d'une étude de risques
2. Informer toutes les personnes concernées au sujet des différents aménagements possibles. L'investissement représenté par une telle démarche profite à tous et permet, dans une culture du dialogue, de concilier harmonieusement travail et maternité.

Assurances sociales: Modifications au 1^{er} janvier 2009

1. Rentes AVS/AI

Les rentes AVS/AI ont été augmentées de 3,2 %. Le montant de la rente minimale de vieillesse est ainsi passé de Fr. 1'105.- à Fr. 1'140.- par mois, et celui de la rente maximale de Fr. 2'210.- à Fr. 2'280.- par mois.

2. Prévoyance professionnelle

Les nouveaux montants limites de la prévoyance professionnelle obligatoire sont les suivants:

- ▶ Salaire annuel minimal Fr. 20'520.-
- ▶ Salaire coordonné annuel minimal Fr. 3'420.-
- ▶ Déduction de coordination Fr. 23'940.-
- ▶ Limite supérieure du salaire annuel Fr. 82'080.-

Les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire en cours ont été augmentées de 4,5 % pour les rentes ayant pris naissance en 2005, de 2,9 % pour celles qui ont débuté en 2004 et de 3,7 % pour les rentes antérieures à 2004. Par ailleurs, le Conseil fédéral a décidé de faire passer le taux d'intérêt minimal de la prévoyance professionnelle de 2,75% à 2% et ceci dès le 1^{er} janvier 2009.

3. Allocation pour perte de gain en cas de maternité

L'allocation maximale passe de Fr. 172.- à Fr. 196.-. Ce montant maximal est atteint à partir d'un salaire mensuel de Fr. 7'350.-.

4. Nouvelle loi sur les allocations familiales

La loi fédérale du 24 mars 2006 sur les allocations familiales (LAFam) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Les montants versés par mois et par enfant sont, dans tous les cantons, au moins les suivants:

- ▶ Fr. 200.- pour l'allocation pour enfant (enfants jusqu'à 16 ans)
- ▶ Fr. 250.- pour l'allocation de formation professionnelle (jeunes en formation de 16 à 25 ans)

Les cantons sont libres d'introduire des montants plus élevés ainsi que des allocations de naissance ou des allocations d'adoption.

L'ensemble des modifications au 1^{er} janvier dans le domaine des cotisations et des prestations figurent dans le memento 1.2009/f disponible à l'adresse www.avs-ai.info.



CorporateCare LPP

Pionnier dans le domaine de la gestion des absences, le Groupe Mutuel franchit aujourd'hui une nouvelle étape en étendant son concept CorporateCare à des solutions en matière de prévoyance professionnelle.

- ▶ Plus d'info: www.corporatecare.ch/fr/lpp

Le Groupe Mutuel, une entreprise qui prend soin de ses collaborateurs



Parmi les 11'000 entreprises assurées auprès du Groupe Mutuel figure bien sûr... le Groupe Mutuel! Faisant mentir l'adage qui voudrait que les cordonniers soient les plus mal chaussés, la Direction

a introduit depuis 2006 différentes mesures de gestion des absences et de la santé, celles-là même qui sont proposées avec succès aux entreprises clientes sous l'étiquette CorporateCare. Mme Monica Crettol, Directrice des Ressources Humaines, nous parle de ce projet.

Quels étaient vos objectifs au moment de définir une politique de gestion des absences?

Notre volonté était de mener **une action globale et cohérente qui profite tant à l'entreprise qu'aux collaborateurs.**

A cet égard, le respect de la sphère privée et du secret médical ont été placés au premier plan.

Quelles mesures ont été introduites?

Un accent a d'abord été mis sur la formation de l'encadrement à la gestion des absences. L'ensemble des cadres de l'entreprise a ainsi bénéficié d'une formation dispensée par un organisme partenaire du CorporateCare. Il est en effet établi que le management des personnes joue un rôle central dans la question de l'absence.

En tant que ressources humaines, intervenez-vous directement dans le suivi de certaines absences?

Si la responsabilité du suivi des absences de moins de 30 jours a été confiée à la ligne, nous avons activement suivi les situations de plus longue durée. C'est alors une véritable démarche de case management qui a été initiée en partenariat avec les spécialistes de notre assureur.

Moyennant différents aménagements, cinq collaborateurs, souvent en arrêt depuis plusieurs mois, ont ainsi pu reprendre le travail. Cela a permis à nos collaborateurs d'éviter une douloureuse désinsertion professionnelle et nous a permis de garder des personnes aux compétences reconnues.

Avez-vous pu observer des résultats tangibles?

Bien sûr! Une année après son introduction, ce programme a déjà permis de réduire d'un jour l'absence annuelle moyenne par collaborateur. Traduit **en terme de charges salariales, cela représente près de 400'000 francs d'économie.**

Quelles sont les prochaines étapes?

Encourageants, nous avons étendu cette démarche à la gestion de la santé en entreprise. Une première action concrète a consisté en la mise à disposition de fruits frais à l'attention de tous les collaborateurs. Avec une pomme par jour et par collaborateur, nous souhaitons leur rappeler qu'une nourriture saine est un pas de bon sens dans le bon sens! En outre, un programme de soutien a également été offert aux personnes souhaitant arrêter de fumer avec là aussi des résultats très positifs.

Nous vous donnons rendez-vous à l'occasion d'un prochain numéro de Corporate News pour vous présenter l'avancement de cet ambitieux projet.

Préservez la productivité de votre personnel et offrez lui le meilleur: Optez pour un contrat collectif de soins!

Toutes les parties y gagnent! La preuve:

Avantages

...pour votre entreprise

- ▶ Compléments d'assurance exclusifs pour vos employés
- ▶ Prestation sociale originale, fidélisant vos employés et améliorant votre image de marque
- ▶ Relation de proximité avec un gestionnaire spécialisé et un Account Manager attirés
- ▶ Possibilité de demande d'offres via votre intranet
- ▶ Concept de promotion de la santé
- ▶ Le Club: une plate-forme de communication gratuite vers nos 875'000 assurés.

...pour vos collaborateurs

- ▶ Rabais jusqu'à 30% sur les primes d'assurances
- ▶ Solutions d'assurance flexibles et attractives
- ▶ Prise en charge médicale optimale dans toutes les situations
- ▶ Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale et voyage à l'étranger
- ▶ Simplicité administrative
- ▶ Nombreuses réductions de prix auprès de divers prestataires partenaires du Club

Plus d'informations: www.groupemutuel.ch/fr/globalsolution

Cette démarche vous intéresse? N'hésitez pas à contacter sans engagement M. Willy Lerjen au 058 758 31 80 ou par e-mail: wlerjen@groupemutuel.ch, pour toutes vos questions.





Les Bains d'Ovronnaz

une délicieuse bulle de bien-être

Apprécié pour ses montagnes ensoleillées, son accueil authentique et son environnement sportif, le Valais est aussi une région où le bien-être coule de source. Etablissement lumineux et moderne, Les Bains d'Ovronnaz sont l'un des fleurons du thermalisme valaisan.

Dotés d'infrastructures sophistiquées, Les Bains d'Ovronnaz sont nichés à 1'350 m d'altitude au cœur d'une nature intacte. Un cadre idéal donc pour une escapade relaxante au sein d'un univers thermal comprenant 3 piscines, sauna, hammam, fitness et différents espaces bien-être, beauté et soins. Une large sélection de prestations dans le domaine du bien-être et de l'esthétique contribue à un séjour réussi à tout moment de l'année.

Se laisser aller au cocooning attentionné dans les mains de thérapeutes experts,

profiter des vertus et des bienfaits des eaux thermales tout en jouissant d'une vue et d'un ensoleillement très généreux, se relaxer dans un cadre alpin superbe, voici l'offre exceptionnelle des Bains d'Ovronnaz.

Minceur, anti-âge, anti-cellulite, santé du dos, régénération, esthétique, quel que soit votre objectif, des soins ciblés à base d'eau thermale, de plantes, de produits de la ruche et le savoir-faire d'une équipe professionnelle sont là pour vous soutenir.

En savoir plus:
Les Bains d'Ovronnaz,
1911 Ovronnaz (entre Martigny et Sion),
tél. 027 305 11 00, www.thermalp.ch

Participez à notre Sondage Express (voir ci-dessous), vous pourrez peut-être gagner un magnifique week-end «Wellness» aux Bains d'Ovronnaz!

Des rapports de confiance réciproque

Thermalp entretient, depuis près de deux décennies, d'excellentes relations de partenariat avec son assureur «entreprise», Mutuel Assurances, membre du Groupe Mutuel. «Ces rapports sont basés sur la confiance réciproque et l'expertise du Groupe Mutuel dans le domaine de la gestion des risques et de la maîtrise des coûts», explique Jean-Michel Buchard, administrateur de Thermalp qui poursuit: «nous apprécions les services de notre assureur pour la rapidité du traitement des dossiers, l'exactitude des données, la qualité des conseils et l'innovation des produits proposés. Notre entreprise bénéficie en plus du programme CorporateCare, un outil de travail qui nous permet une gestion optimisée des risques de personnel et une réduction des coûts directs (absentéisme) et indirects (motivation, productivité, etc)».

Sondage Express

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous organisons un bref sondage sur notre site internet.

Répondez sans plus attendre aux 6 questions disponibles sur

www.corporatecare.ch/fr/sondage, vous pourrez peut-être gagner ce magni-

fique cadeau: Un week-end «Wellness» pour 2 personnes en Résidence Hôtelière***:

- ▶ 2 nuits avec service hôtelier***
- ▶ Petit déjeuner buffet
- ▶ Entrée libre aux bains thermaux
- ▶ Accès au sauna / hammam
- ▶ Accès au fitness

- ▶ Peignoir et sandales
- ▶ 1 place de parking par appartement

Et en plus à choix par personne:
1 Forfait «détente» ou 1 Forfait «beauté»